

Commission REGI – Programme 2019-2024 pour la politique de cohésion: questions clés pour la commission REGI



Cette étude examine les questions actuelles et émergentes de la politique de cohésion à l'appui des travaux de la commission du développement régional (REGI) du Parlement européen durant son nouveau mandat pour la période 2019-2024. L'analyse se concentre sur les questions liées aux domaines de compétence de la commission REGI, en mettant l'accent sur les sujets politiques importants, notamment ceux sur lesquels la commission doit réfléchir dans le cadre de son

programme de travail. Les principales questions que la commission doit examiner sont les suivantes:

- 1. Cadre stratégique pour la politique de cohésion.** Il n'existe pas de cadre stratégique global de l'Union, tel que la stratégie Europe 2020 pour la période 2014-2020, pour fournir des orientations stratégiques pour la planification de la politique de cohésion aux niveaux européen, national et infranational. Cela entrave l'adoption d'une approche cohérente entre les différents programmes et au sein de ceux-ci, ainsi que la poursuite d'objectifs communs par les institutions.
- 2. Cohérence des fonds.** Les propositions de la Commission pour la période 2021-2027 menacent la cohérence des fonds en raison de la séparation du Fonds européen agricole pour le développement rural des Fonds structurels et d'investissement européens (ESI) et de l'importance croissante du Fonds social européen plus (FSE+) au niveau national.
- 3. Partenariat.** Le principe du partenariat est une pierre angulaire de la politique visant à encourager la coopération verticale entre les différents niveaux de gouvernement et la collaboration horizontale entre les acteurs des secteurs public, privé et tertiaire à tous les niveaux. Bien que la valeur du partenariat soit largement reconnue, le Conseil s'oppose aux propositions du Parlement visant à mettre en œuvre les accords et programmes de partenariat par le biais d'un «partenariat pleinement efficace».

Le présent document est le résumé de l'étude sur le programme 2019-2024 pour la politique de cohésion. L'étude complète peut être téléchargée à l'adresse suivante: <http://bit.ly/2Lfv1jG>

- 4. Gouvernance économique.** Les liens entre le processus du Semestre européen et la politique de cohésion sont renforcés par une participation plus active de la direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne (DG REGIO) au processus du Semestre européen et par une nouvelle section sur les priorités d'investissement de la politique de cohésion dans les rapports nationaux à l'appui de la programmation. Toutefois, le processus ne tient pas encore suffisamment compte des possibilités et des enjeux en matière de développement territorial, et des questions importantes se posent quant à la manière dont les réformes structurelles sont décidées, mises en œuvre et contrôlées du point de vue de la politique de cohésion.
- 5. Performance contre simplification.** Une question non résolue est de savoir comment faire face aux influences potentiellement concurrentes sur la gestion effective et efficace de la politique de cohésion au niveau des programmes. Bien que la Commission ait proposé une série de mesures de simplification pour la période 2021-2027, certains craignent encore que cela ne suffise pas pour réduire sensiblement les coûts administratifs.
- 6. Participation des citoyens.** Malgré les efforts déployés pour dialoguer plus activement avec les citoyens, la communication sur la politique de cohésion doit bénéficier d'un plus grand degré de priorité. C'est l'occasion pour le Parlement européen de défendre une approche de la politique au niveau des programmes davantage centrée sur les citoyens, d'encourager des solutions imaginatives et efficaces pour impliquer les citoyens, et de leur donner plus directement voix au chapitre dans le deuxième domaine d'action le plus important des dépenses de l'Union.

Pour en savoir plus

Ce résumé peut être consulté dans les langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, français et italien. L'étude, disponible en anglais, et les résumés peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: <http://bit.ly/2Lfv1jG>

Pour en savoir plus sur les recherches du département thématique pour la commission REGI: <https://research4committees.blog/regi/>



Clause de non-responsabilité et droits d'auteur: les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. La reproduction et la traduction sont autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable du Parlement européen et transmission d'un exemplaire à celui-ci.

© Union européenne, 28 août 2019 14:57:25

© L'image figurant à la page 1 est utilisée sous licence de Shutterstock.com

Directeur de recherche: Marek KOŁODZIEJSKI

Assistance éditoriale: Jeanette BELL

Contact: Poldep-cohesion@ep.europa.eu

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.europarl.europa.eu/supporting-analyses